



Fontenay-aux-Roses, le 12 janvier 2023
Monsieur le Directeur Général de l'IRSN

Objet : Préavis de grève pour la journée d'action du 19 janvier 2023

Monsieur le Directeur général,

La première ministre a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraite par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu cesse, pendant la concertation avec le Gouvernement, de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des séniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale de l'IRSN a décidé de participer à la grande journée de grève interprofessionnelle du 19 janvier 2023 et appelle les salarié.es de l'IRSN à y participer massivement en se rendant sur un des cortèges qui seront organisés dans toute la France. Cette date syndicale donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous communiquer les futures initiatives.

Afin de permettre aux salariés de l'Institut de participer à ce mouvement social intersyndical, les syndicats CFDT, CFE-CGC et CGT de l'IRSN déposent un préavis de grève d'une demi-journée le jeudi 19 janvier 2023 :

- de 9h11 à 13h10 pour le personnel d'Avignon, de Cadarache, de Cherbourg et de Pierrelatte,
- de 13h à 16h59 pour les autres sites.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos respectueuses salutations.

Philippe BOURACHOT

Délégué syndical central CGT de l'IRSN, au nom de l'intersyndicale de l'IRSN

Copies :

Michel Enault (DTR) / Emmanuelle Bellange (DTR/DDRH) / Didier Demeillers (SG)

Tatiana Taurines (DSC Cfdt) / François Jeffroy (DSC Cfdt) / Luc Codron (DSC CFE-CGC)

IRSN Cfdt / IRSN CFE-CGC / IRSN CGT